



Alain Carré, chevalier musicien

DEPUIS 38 ANS, LE MUSICOTHÉRAPEUTE CHAMBÉRIEN ÉTUDIE LES POUVOIRS DE LA MUSIQUE SUR LES ÂMES. AVEC CŒUR.

Par Philippe Claret

Musicien, thérapeute ? Alain Carré, qui vient d'être nommé chevalier dans l'Ordre national du mérite sur proposition directe de la ministre Marisol Touraine, est un équilibriste. Depuis 38 ans, il se tient, avec bonheur, sur ce fil tendu entre la pratique artistique et la rigueur scientifique.

1978, Rennes. Jeune fondateur d'un centre d'éveil musical, il décide de l'ouvrir aux personnes handicapées. Pour lui, c'est une évidence : si la musique peut participer au développement psychomoteur des valides, elle peut aussi venir en aide à tous les autres. Tous : très vite, il accueille dans

ses locaux un enfant... sourd. De fil en aiguille, le voilà animateur musical dans un centre pour malentendants. C'est cette première expérience («*Je me suis rendu compte qu'ils percevaient plus facilement la musique que le langage*») qui l'amène à se former à la musicothérapie, une discipline alors naissante, mais également à la linguistique, jusqu'au doctorat.

UN TRAVAIL PATIENT...

La suite ? Un travail patient, pendant plus de trente ans, à Rennes puis, depuis une quinzaine d'années, dans son école de Bassens. Séance après

séance, auprès d'artistes, de psychotiques, observer le comportement. Essayer un son, un autre ; un instrument, un autre. Plus de trente ans au service de chaque personne, dans une humanité de chaque instant. «*La musique peut réguler le comportement. Avec elle, j'arrive à entrer en contact avec n'importe quel autiste, ne serait-ce que brièvement. J'arrive à changer le cours des pensées, à capter l'attention, mais aussi à calmer la respiration, à apporter de la détente. Chaque jour je m'émerveille des bienfaits de la musique.*»

ET D'ÉQUILIBRISTE

Un travail d'équilibriste entre approche humaniste et rigueur scientifique. Car pour Alain Carré, aucun doute, il s'agit bien d'une science. «*Mais encore faut-il le démontrer. J'ai mené de nombreuses recherches, j'ai beaucoup publié.*» Pour la reconnaissance officielle, il faudra encore attendre. «*J'ai mis au point des protocoles pour tenter de mesurer, scientifiquement, les effets de la musique sur le corps humain. Mais faute de moyens, je n'ai jamais réussi à les mettre en œuvre.*»

Qu'à cela ne tienne, Alain Carré continue son parcours. De formateur par exemple, «*sous forme de compagnonnage. Les élèves se forment en situation avec moi, avec le double souci de scientificité et d'humanité. La rigueur est importante, dans un domaine qui, c'est vrai, attire aussi des charlatans*». Chercheur, il n'a eu de cesse d'ouvrir la musicothérapie à d'autres champs, certain qu'elle peut accompagner toutes les circonstances de la vie, de la

préparation à la naissance à l'accompagnement des mourants, en passant par l'aide aux comateux.

Au final, un cursus professionnel indissociable de son parcours de vie. «*L'idée que pour faire de la musique, il faudrait être sain de corps et d'esprit m'a toujours mis en colère. Un jour les conservatoires auront l'obligation d'accepter les handicapés.*»

“ LA MUSIQUE N'A PAS ÉTÉ DONNÉE À L'HOMME POUR FLATTER SES SENS, MAIS BIEN POUR CALMER LES TOURMENTS DE SON ÂME.

Platon